DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Remise de cabinet à Saint-Cergue

Une histoire belge

Médecin généraliste installé durant 37 ans à Saint-Cergue, près de Nyon, le Dr James Alexander a pris sa retraite fin décembre 2022 à l'âge de 70 ans, après de multiples péripéties pour trouver un repreneur. Entretien.

Pourquoi avoir continué à exercer au-delà de l'âge légal de la retraite ?

J'ai commencé à effectuer des démarches pour trouver un repreneur en 2018, alors âgé de 66 ans. Je ne ressentais pas d'urgence particulière à partir à la retraite, c'est pourquoi je ne me suis pas arrêté dès que j'ai atteint l'âge légal. Mon métier me plaît, ma région aussi et j'ai toujours été attaché à mes patient-es. En revanche, je m'étais initialement fixé le cap des 69 ans comme limite psychologique. Au final, il m'aura tout de même bien fallu quatre ans pour assurer ma succession.

Quelles démarches avez-vous effectuées pour trouver un repreneur ?

J'ai vite réalisé que cette transition n'allait pas être chose aisée. Les jeunes médecins privilégient les temps partiels, un projet peu compatible avec l'implication que requiert la couverture d'une population d'environ 3000 habitant-es par un-e seul-e généraliste, et rechignent souvent à s'installer en périphérie. Je me suis alors attaché les services d'un chasseur de tête pour dénicher la perle rare. Après d'intenses recherches et un premier faux espoir, nous pensions avoir enfin mis la main sur le candidat idéal en 2021, un jeune médecin belge d'une trentaine d'années. Son dossier a toutefois été refusé dans un premier temps pour une chicane administrative anecdotique qui a eu pour conséquence de nous faire basculer dans le nouveau système de clause du besoin. Concrètement, il devait alors être employé d'une institution suisse reconnue pour répondre aux exigences d'admission.

Quelle solution avez-vous trouvée ?

C'est le fruit de l'engagement croisé de plusieurs acteurs. Le Dr Emmanuel de Leuze, ce même médecin belge repreneur, sera finalement employé par l'Hôpital de Nyon. La Commune de Saint-Cergue a pour sa part pris en charge l'aménagement d'un cabinet dans l'ancienne poste, qu'elle mettra gratuitement à disposition. Des locaux suffisamment vastes et fonctionnels pour envisager certains développements à plus long terme, tels que l'installation à temps partiel d'un-e pédiatre et d'un-e gynécologue par exemple. Une solution agile qui reflète une volonté commune d'éviter l'assèchement des ressources médicales de premier recours dans la région.

Aujourd'hui fraîchement retraité, quels sont les premiers sentiments qui vous animent ?

Il y a d'une part un certain soulagement. Cela marque l'aboutissement d'un long effort. Passer le relais à un repreneur avec lequel j'ai un excellent contact, et dont la vision est en phase avec la mienne, est la cerise sur le gâteau ! Néanmoins, je ne me sens pas encore totalement retraité, le processus de transition étant toujours en cours au moment où je vous parle. Mais je n'ai plus de consultations, cela fait tout drôle.

Quels sont vos projets pour votre retraite ? Avez-vous l'intention de garder un pied dans la médecine ?

D'une certaine manière, on reste médecin toute sa vie et cela pourra sans doute m'être utile dans certaines situations. Mais je ne compte pas conserver activement un lien avec la pratique. Il est temps pour moi d'ouvrir un nouveau chapitre. Ce sera l'occasion de voyager davantage, de reprendre une activité physique trop souvent négligée jusqu'ici par manque de temps, de me remettre à la musique et bien sûr de passer plus de

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

temps avec mes proches.

Propos recueillis par la rédaction

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.